



## CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2023

Le Conseil municipal de la Commune de LE HAM a été légalement convoqué le 11 mars 2023,

L'an deux mille vingt-trois, le 24 mars, à 19h30, le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Madame Diane ROULAND, Maire.

### Conseillers :

En exercice	Présents	Pouvoir(s)	Votants
10	7	1	8

Présent(s) : Diane ROULAND, Sébastien RAGOT, Alexandra FONTAINE, Frédéric BARRÉ, Frédérique MATIGNON, Sophie DEROUET, Emmanuelle MORICE

Absent(s) excusé(s) : Christian GARNIER, Patricia DOUILLET, Frédéric ATTHAR

Secrétaire de séance : Alexandra FONTAINE

### 2023-14 - VOTE DES TAUX 2023

Madame le Maire rappelle les taux pratiqués en 2022 (taxe d'habitation, foncier bâti et non bâti)

Elle propose ensuite de maintenir les taux pour le vote du BP 2023.

Après délibération, à l'unanimité des membres présents (tour de table), le conseil municipal **décide** du maintien des taux, applicables comme suit :

Taxe foncière (bâti) : **46.90 %** (= *taux communal + taux départemental*) ;

Taxe foncière (non-bâti) : **54.62 %**.

**Décide également** de la création d'un taux pour les maisons secondaires comme suit : **16.82%**

Les formalités de publicité ayant été effectuées ce jour,

LE HAM, le 24 mars 2023

Le Maire,  
Diane ROULAND

